



COMMUNIQUE DE PRESSE, 1^{er} octobre 2012

CALANQUE DE PODESTAT (CŒUR DE PARC NATIONAL DES CALANQUES) : COUP D'ENVOI D'UNE ETUDE SCIENTIFIQUE ET D'UN SUIVI BIOLOGIQUE.

Guy Teissier, Député des Bouches-du-Rhône, Maire des 9^e et 10^e arrondissements de Marseille, Président du GIP des Calanques, **Patricia Ricard**, Présidente de l'Institut océanographique Paul Ricard et **Anne-Marie Colombier**, Déléguée régionale du groupe EDF en PACA ont donné ce jour **le coup d'envoi d'une étude scientifique et d'un suivi biologique de la calanque de Podestat, située en plein cœur du tout nouveau Parc national des Calanques* et « premier parc national à la fois terrestre, marin et péri-urbain d'Europe ».**

Propriété historique d'EDF depuis 1930, EDF a souhaité faire de celle-ci un laboratoire d'observation de la biodiversité, constituant un modèle parfait d'étude des modifications de la biodiversité liées à la fois aux impacts anthropiques et au changement de statut de protection de cette zone. L'étude, confiée à l'Institut océanographique Paul Ricard, fait l'objet d'un partenariat entre le Groupe EDF et le GIP des Calanques. Elle vise à dresser – sur une durée de trois ans – un inventaire exhaustif de la faune et la flore présentes dans la calanque de Podestat qui a une taille de 1,26 hectares et va jusqu'à 16 mètres de profondeur. Un suivi est prévu pendant 3 ans avec, chaque année, deux missions principales, au printemps et en automne, ainsi que quatre études complémentaires pour le suivi microbiologique.



Ce travail d'inventaire ainsi que la cartographie de la zone constituent une étape majeure. Ils vont permettre de définir l'état initial de la calanque de Podestat et d'évaluer, lors des prochaines campagnes, l'évolution de ses peuplements en réponse aux changements climatiques globaux méditerranéens, aux modifications de la qualité des eaux liées à l'amélioration du traitement des rejets urbains et pluviaux de la station d'épuration (traitement biologique depuis 2008) et au changement de statut de protection par la création du Parc national des calanques.

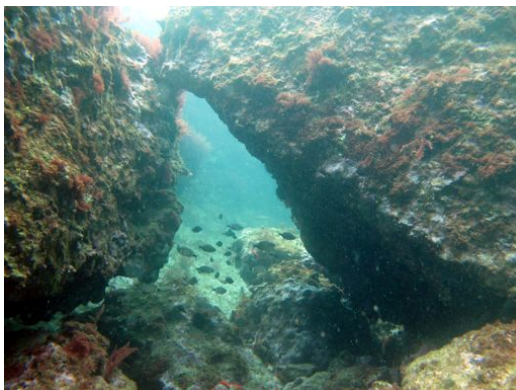
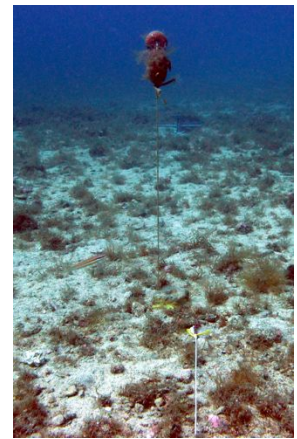
* création du Parc National des Calanques le 18 avril 2012

SYNTHESE DES PREMIERS INVENTAIRES DE L'ETUDE



Une première mission a été effectuée au printemps 2012, permettant de dresser la cartographie bathymétrique et la cartographie des biocénoses présentes dans la calanque. Cette campagne de printemps constitue également la première étape du suivi biologique (gorgones, échinodermes, poissons et qualité des eaux).

Une grande partie de la calanque est occupée par des fonds de sable plus ou moins grossier entourés à l'est et à l'ouest d'une bordure rocheuse formée de gros blocs, éboulis, tombants ou roche en place avec une grotte importante au sud-ouest. La calanque se termine par une plage de galets qui se prolonge sous l'eau. Il n'y a pas d'herbier de posidonie, mais la présence de racines et de matre morte sous quelques centimètres de sédiment montre que cet écosystème était anciennement implanté dans la calanque. Sa disparition est probablement liée à la proximité de l'émissaire de Cortiou qui rejette les eaux usées de l'agglomération marseillaise depuis 1896.



Malgré la présence d'espèces indicatrices de pollution, comme les algues vertes (ulves et entéromorphes) en bordure de plage, et la richesse en échinodermes, **cette première étude semble montrer un état écologique assez satisfaisant. Les habitats les plus remarquables du site se situent dans la partie ouest : encorbellements à *Lithophyllum*, biocénose des grottes semi-obscurres et grotte sous-marine.**

Podestat, une calanque qui aurait célébré le mariage de Gyptis et Protis

La tradition raconte que c'est à la Fontaine de Voyre (devenue Fontaine-d'Ivoire), qui surplombe la calanque de Podestat (et appartient également à EDF), qu'eut lieu le mariage de Gyptis et de Protis, il y a maintenant plus de 2 600 ans.

La calanque de Podestat fut achetée par la « Société d'Electricité de Marseille » (intégrée plus tard à EDF) qui devait y réaliser une station réversible de centrale-pompage après avoir créé une retenue. Utilisée jadis par des pêcheurs, une madrague y fut établie à plusieurs reprises dans la calanque et un bar-restaurant y sera construit et restera ouvert jusqu'en 1964.

La protection de la biodiversité, une priorité pour EDF

EDF affirme, par le lancement de cette étude, son souhait de préserver et de valoriser le patrimoine naturel, culturel et paysager des Calanques.

Plus largement le Groupe EDF, en tant qu'industriel responsable s'efforce à :

- réduire l'impact de ses installations sur l'environnement ;
- mettre en place une gestion particulière des ressources ;
- préserver les milieux aquatiques ;
- protéger la faune et la flore ;
- optimiser l'intégration des ouvrages dans le paysage (réduire l'impact visuel du réseau électrique, mieux intégrer les lignes et les postes de transformation dans l'environnement...);
- enterrer la majorité des nouvelles lignes moyenne tension est réalisée directement en souterrain.

Le Parc national des Calanques : un joyau naturel et culturel en Méditerranée

Paysage unique de la Provence méditerranéenne, le site des Calanques est connu dans le monde entier pour sa valeur paysagère, sa biodiversité remarquable et son patrimoine culturel. Créé par décret du 1^{er} Ministre du 18 avril 2012, le Parc national des Calanques est le fruit d'un intense travail de concertation et d'études porté par le Groupement d'Intérêt Public des Calanques, sa structure de préfiguration, présidée par Guy TEISSIER depuis sa création en 1999.

Avec un périmètre à **90 % marin**, le Parc national des Calanques, fonde son identité sur la mer et le littoral et permet à la France d'avancer significativement dans ses engagements internationaux en termes **d'aires marines protégées**.

Le Parc national des Calanques est : le seul parc national à la fois continental, marin et périurbain d'Europe, **le premier parc national** créé en France métropolitaine depuis 1979, les trois précédents parcs nationaux créés se situant tous Outre-mer, **le 10^e parc national français**

Ses principales missions sont :

- concilier la préservation durable des patrimoines naturel, paysager et culturel du territoire avec les activités liées à la proximité de la deuxième ville de France ;
- accueillir, informer et sensibiliser le public ;
- valoriser les patrimoines
- contribuer à la réduction des pollutions à terre et en mer mais aussi du risque incendie ;

Carte d'identité du Parc national des Calanques

Naissance du Parc national 18 avril 2012 (signature du décret)

Situation Bouches-du-Rhône (13)

Cœur terrestre 8 500 hectares, 3 communes (Marseille, Cassis et La Ciotat)

Cœur marin 43 500 hectares

Aire d'adhésion 2 630 *hectares*, 3 *communes* (*Cassis, La Penne-sur-Huveaune et Marseille*)

Aire maritime adjacente 97 800 hectares

Biodiversité 140 espèces terrestres animales et végétales protégées ; 60 espèces marines patrimoniales

Fréquentation globale 1,5 à 2 millions de visiteurs par an, à terre et en mer

L'Institut Océanographique Paul Ricard

L'Institut océanographique Paul Ricard est une association, créée en 1966 par Paul Ricard et Alain Bombard, pour faire connaître et protéger la mer. Présidé par Patricia Ricard, il dispose aux Embiez (Var) d'un Centre de recherche et d'une équipe permanente de scientifiques.

▪ **Préserver la biodiversité en Méditerranée**

Depuis 2009, une écloserie produit des espèces patrimoniales - oursin, hippocampe - pour des repeuplements expérimentaux. L'Institut s'est engagé dans l'étude des cétacés de Méditerranée aux côtés de WWF-France. Avec le Groupe d'étude du mérrou (GEM), il a contribué à l'interdiction de la chasse sous-marine de ce poisson emblématique jusqu'en 2013.

- **Qualité des eaux littorales**

L'Institut a participé, avec Elf Aquitaine, à la mise au point d'un produit qui a dépollué les plages de l'Alaska lors de la *marée noire* provoquée par l'*Exxon Valdez*, sans abîmer le milieu naturel. Avec l'Ifremer, il a mis son expérience au service de la santé publique en étudiant les eaux de rejets des stations d'épuration et en créant des outils d'analyse plus rapides pour déceler les contaminations potentielles. Il a étudié l'impact des rejets de saumures issues du dessalement d'eau de mer, pour Veolia Eau.

A noter que pour ses travaux, l'Institut océanographique Paul Ricard a reçu un Grand Prix de l'Académie des Sciences.

L'ETUDE DANS LE DETAIL

SUIVI DE LA QUALITE DES EAUX

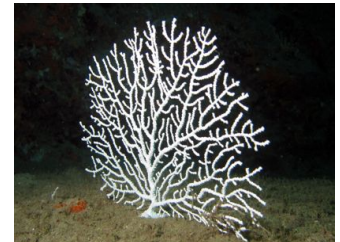


Les analyses microbiologiques de l'eau témoignent de la proximité du rejet de l'émissaire de Cortiou. Même si peu de bactéries *Escherichia coli* ont été dénombrées (moins de 7 colonies pour 100 mL), **on retrouve des valeurs d'entérocoques (305 colonies pour 100 mL) supérieures aux normes de bonne qualité d'une eau de mer (100 streptocoques pour 100 mL) et permettant la baignade.**

Un autre risque sanitaire est apparu sur les côtes françaises depuis quelques années. Il est lié à la présence d'un dinoflagellé, algue microscopique unicellulaire, *Ostreopsis ovata*, qui produit une toxine pouvant provoquer des troubles respiratoires (par les embruns) ou des intoxications alimentaires. Cette algue n'a été retrouvée de façon significative que dans les prélèvements du mois d'août.

SUIVI DES PEUPELEMENTS DE GORGONES

L'évolution des peuplements des gorgones, cnidaires coloniaux fixés, est un bon marqueur de la qualité du milieu marin car les gorgones sont confrontées à de multiples sources de nuisances mécaniques dues aux courants, à l'action des ancres, des palangres et des filets de pêche ainsi qu'aux coups de palmes dans les zones fréquentées par les plongeurs. En outre, elles ont subi, par le passé, des épisodes de mortalité massive en relation avec les variations de température en Méditerranée. Les deux espèces choisies pour ce suivi, *Eunicella cavolinii* et *Eunicella verrucosa*, sont de taille relativement petite ce qui peut être le signe d'une implantation récente. En ce qui concerne la santé des colonies, on observe peu de nécrose sur l'ensemble des individus de la calanque.



SUIVI DES PEUPELEMENTS D'ECHINODERMES

Les inventaires qualitatifs et quantitatifs des échinodermes peuvent permettre de caractériser un secteur sur le plan de la pollution. Les pollutions domestiques, riches en matière organique, se traduisent par une augmentation de la densité globale des peuplements avec la prolifération de certaines espèces comme les oursins *Paracentrotus lividus* et *Arbacia lixula*, accompagnée d'une diminution des tailles moyennes.

Les échinodermes sont bien représentés dans la calanque de Podestat tant au point de vue de la diversité que de la densité. L'oursin comestible, *Paracentrotus lividus*, est l'espèce la plus commune, avec une densité importante de près de 26 ind. / 10 m², la majorité d'entre eux ayant un test inférieur à 4 cm de diamètre. La densité des *Arbacia lixula* (0,47 ind. / 10 m²) est par contre assez faible. Les autres échinodermes, holothuries et étoiles de mer, sont surtout présents sur les fonds meubles du centre de la calanque

SUIVI DES PEUPELEMENTS ICHTYOLOGIQUES

En zone littorale, les populations ichtyologiques représentent une valeur économique directe pour la pêche professionnelle ou indirecte pour la pêche maritime de loisir et la chasse sous-marine. Les poissons constituent également un élément essentiel de la valeur patrimoniale d'un site en raison de sa forte influence sur la perception de "qualité paysagère" pour les plongeurs, apnéistes et autres visiteurs sous-marins.

Ces ressources écologiques et économiques sont soumises aux impacts anthropiques : destruction ou modification d'habitat, pollution, surpêche. Le suivi de ces populations permet d'observer leur évolution suite aux nouvelles réglementations qui seront appliquées au sein du Parc national des Calanques et, plus généralement, face aux changements climatiques.

L'échantillonnage a été réalisé sur trois secteurs représentant un total de 1 500 m² répartis sur les cotés est et ouest et au centre de la calanque. **Les premiers résultats montrent un peuplement peu diversifié et peu abondant (5,25 espèces et 47,7 individus par transect de 125 m²).**

Lors des différentes missions d'exploration de la calanque, la présence de 43 espèces de poissons dont un petit banc de corb, *Sciaena umbra*, et un mérrou brun, *Epinephelus marginatus*, espèce réglementée a été observée. A signaler également, pour les invertébrés, la présence de deux grandes nacres, *Pinna nobilis*, espèce protégée, ainsi que quelques langoustes, *Palinurus elephas*, et petites cigales de mer, *Scyllarus arctus*.

